

BULLETIN D'ADHÉSION
IMPORTANT : Toute inscription est annuelle.

Informations sur l'adhérent(e) (en majuscule)

NOM et prénom :	N° de Téléphone
Date de naissance : / /	Mail :
Adresse	

Ou le responsable légal / Tuteur (en majuscule)

NOM et prénom :	
N° de Téléphone	Mail :
Adresse	

Adhésion 20€

+ Formule choisie :

☐ Régulier — 210€ ☐ Régulier 2h — 350€ ☐ Intensive — 440€ ☐ Compagnie — 960€*

Règlements : ☐ Espèces ☐ Chèque(s) (jusqu'à 4x sept. à déc.) ☐ Paiement HelloAsso

*Adhésion à la compagnie : ☐ En 1x ☐ En 4x ☐ mensuel (sur 10 mois)

Mercredi :

- ☐ 14h K-dance Cover (à partir de 11 ans)
- ☐ 15h K-Commercial (à partir de 11 ans)
- ☐ 16h K-Afro Fusion (à partir de 11 ans)
- ☐ 17h Atelier spécifique (réservé intensif + compagnie)
- ☐ 18h Atelier spécifique (réservé compagnie)

Vendredi :

- ☐ 18h30 K-Technique (ados/adultes)
- ☐ 19h30 K-Chorégraphique (ados/adultes)

Samedi :

- ☐ 10h K-Technique (ados/adultes)
- ☐ 11h K- Chorégraphique (ados/adultes)
- ☐ 12h Atelier spécifique (réservé intensif + compagnie)

Documents obligatoires à fournir : (à retourner papier ou mail)

- Certificat médical d'aptitude
- Attestation de responsabilité civile 2026-2027

☐ Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et j'accepte l'ensemble des conditions d'inscription.

☐ La signature du dossier vaut acceptation pleine et entière du présent règlement intérieur sur l'exemplaire conservé.

Date :

Signature :

MERCREDI 14h K-dance Cover À PARTIR DE 11 ANS 15h K-Afro Fusion À PARTIR DE 11 ANS 16h K-Commercial À PARTIR DE 11 ANS 17h Atelier spécifique (réservé intensif + compagnie) 18h Atelier spécifique (réservé formule compagnie)	VENDREDI (Ados/Adultes) 18h30 K-Technique 19h30 K-Chorégraphique	SAMEDI (Ados/Adultes) 10h K-Technique 11h K- Chorégraphique 12h Atelier spécifique (réservé intensif + compagnie)
---	---	---

> Toutes les infos sur sokoreart.com

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ADHÉRENTS – ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

1. Inscription

Toute inscription devient définitive après réception du dossier complet et du règlement.

2. Paiement

Les cotisations sont dues intégralement. Tout retard de paiement peut entraîner une suspension temporaire des cours.

3. Remboursement

Les sommes versées sont non remboursables sauf déménagement à plus de 15 km, incapacité médicale prolongée ou cas validé par la direction avec justificatif.

4. Discipline

Le respect des intervenants, élèves, staff, locaux et matériel est obligatoire.

5. Exclusion

Sud Ouest Kore'Art se réserve le droit d'exclure tout élève en cas de comportement irrespectueux, violent, discriminatoire, de harcèlement ou d'atteinte à l'image de la structure.

6. Assiduité

Les élèves doivent être ponctuels et réguliers. Les absences ne donnent lieu à aucun remboursement ni report. En cas d'absence répétée, le responsable de l'atelier concerné se réserve le droit d'inclure ou non, le danseur lors des restitutions.

7. Santé

L'élève certifie être apte physiquement à pratiquer les activités proposées.

8. Participation à certains frais

Une participation financière pourra être proposée pour certains frais liés aux activités (déplacements, costumes, etc.). Cette participation est facultative et ne conditionne pas l'adhésion.

Toutefois, elle peut être nécessaire pour participer à certains spectacles, déplacements ou événements..

9. Responsabilité

La structure décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration d'effets personnels.

10. Réseaux & groupes

Les groupes de discussion officiels doivent être utilisés uniquement dans un cadre lié aux activités de la structure. Toute mauvaise conduite pourra entraîner une exclusion immédiate.

11. Planning

Les horaires, intervenants ou salles peuvent être modifiés selon les besoins de l'organisation.

12. Force majeure

Aucun remboursement ne pourra être exigé en cas de fermeture indépendante de la volonté de la structure.

13. Communication & groupe de discussion

L'élève et/ou son représentant légal accepte d'être ajouté au groupe de communication officiel de Sud Ouest Kore'Art (WhatsApp, Discord, Slack, ou plateforme équivalente) afin de recevoir les informations liées aux cours, répétitions, événements et organisation interne. Toute conduite irrespectueuse, harcèlement, diffusion de contenus inappropriés ou atteinte à l'image de la structure pourra entraîner une exclusion du groupe et/ou de l'établissement.

14. Usage des photos, vidéos et image de la structure

Toute diffusion, republication ou utilisation des photos, vidéos, créations visuelles, logos ou contenus appartenant à Sud Ouest Kore'Art doit obligatoirement mentionner le crédit de la structure. Toute utilisation non autorisée ou portant atteinte à l'image de l'association pourra faire l'objet de mesures disciplinaires et/ou de poursuites.

Droit à l'image : ☐ **L'autorise** mon enfant à être photographié(e) et/ou filmé(e) dans le cadre des activités de l'association, et autorise la diffusion de ces photographies et/ou vidéos sur les supports de communication de l'association (site internet, réseaux sociaux, affiches, supports de présentation, etc.).

☐ **Je n'autorise pas** mon enfant à être photographié(e) et/ou filmé(e), ni à ce que son image soit diffusée dans le cadre des activités et des supports de communication de l'association.

☐ Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur, accepté l'ensemble des conditions d'inscription.

☐ La signature du dossier vaut acceptation pleine et entière du présent règlement intérieur.

Exemplaire à conserver

Date :

Signature :

Modification des horaires du vendredi

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, les ateliers du vendredi auront lieu en **salle du bas** avec une modification exceptionnellement des horaires : **K-technique à 19h30- 20h30 /**

K-chorégraphique à 20h30-21h30

Dates concernées :

• Vendredi 25 septembre • Vendredi 30 octobre • Vendredi 20 novembre • Vendredi 18 décembre • Vendredi 15 janvier 2027	• Vendredi 12 février • Vendredi 12 mars • Vendredi 9 avril • Vendredi 14 mai • Vendredi 11 juin
--	--

Annulation et report des ateliers du samedi

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, les ateliers prévus les samedis ci-dessous seront exceptionnellement annulés et **reportés ultérieurement** (pendant les vacances scolaires), afin que l'ensemble des heures d'atelier prévues puisse être maintenu. Les nouvelles dates de report seront communiquées prochainement.

Samedis concernés :

• Samedi 12 septembre • Samedi 10 octobre • Samedi 14 novembre • Samedi 12 décembre • Samedi 9 janvier	• Samedi 6 février • Samedi 6 mars • Samedi 20 mars • Samedi 3 avril • Samedi 22 mai • Samedi 19 juin
--	---